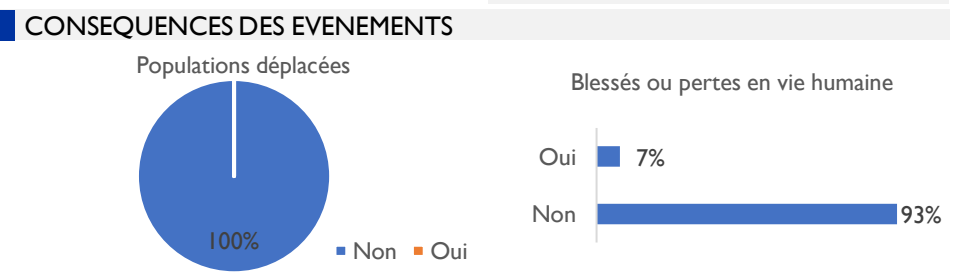
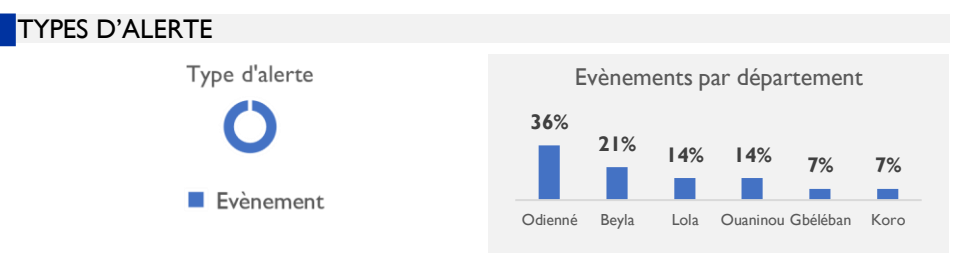


La transhumance transfrontalière est un phénomène majeur en Afrique de l'Ouest, et en particulier dans la région du Sahel. Ce mouvement cyclique se déroule généralement des pays sahéliens vers les pays côtiers pour la transhumance transfrontalière. Les pays côtiers demeurent la destination principale des mouvements transfrontaliers. En tant qu'activité économique importante et moteur du développement régional, cette transhumance a subi au cours des dernières années des bouleversements importants. La variabilité climatique, la pression démographique, la concurrence croissante pour des ressources de plus en plus rares, la volatilité politique et l'insécurité au Sahel ont profondément affecté les itinéraires et les flux de transhumance. Le couloir central de transhumance, qui relie les pays sahéliens aux pays côtiers, a été particulièrement affecté par ces changements. Ces bouleversements conduisent sans doute à une concurrence pour les ressources naturelles et ouvrent souvent la voie à des conflits violents qui contribuent à la cause des tensions entre agriculteurs et éleveurs aux frontières entre la Côte d'Ivoire (région du Kaboudougou, région du Bafing) et la Guinée (région de Nzérékoré).

OIM au travers de sa Matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix DTM), a déployé l'outil de suivi de la transhumance (Transhumance Tracking Tool – TTT) avec le Réseau Bilital Maroobe (RBM) et ses organisations membres. Les sentinelles, par l'intermédiaire des points focaux communautaires, soumettent des alertes liées à la transhumance qui alimentent le système d'alerte précoce de l'outil de suivi de la transhumance (Transhumance tracking tool -TTT). Ce rapport présente les alertes précoces collectées dans six départements dont quatre en Côte d'Ivoire (Gbéleban, Koro, Odienné, Ouaniou) et deux en Guinée (Beyla, Lola) sur la période de septembre 2022 à janvier 2023. Au cours de cette période, 14 alertes-événements ont été remontés. Les plus grands nombres d'évènements ont été enregistré dans le département d'Odienné en Côte d'Ivoire (43%) et dans le département de Beyla en Guinée (21%). Ces alertes d'évènements incluent des conflits agro-pastoraux, des tensions intracommunautaires, des catastrophes dues aux feux de brousse, des vols de bétail et des cas de refus de passage des troupeaux.

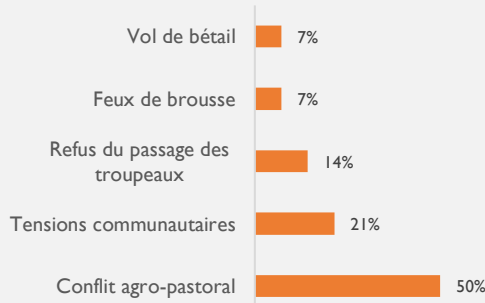


L'analyse des données recueillies pour la période allant de Septembre 2022 à Janvier 2023 suggère que toutes les alertes sont des évènements. La désagrégation par types d'alerte montre que 50% sont causés par des conflits agro-pastoraux, 21% résultent de tensions communautaires, 14% sont liés au refus de passage des troupeaux, soit par les communautés, soit par les autorités locales, 7% sont dus aux feux de brousse et également 7% aux vols de bétails.

Les principaux acteurs qui ont participé aux alertes évènements étaient les éleveurs (64%), les agriculteurs (57%), les autorités locales (50%), les autorités coutumières et les comités de gestion de la transhumance (36%). En outre, selon les sentinelles, les groupes pastoraux en transhumance et les gendarmes ont été impliqués respectivement dans 7% des évènements.

ALERTES D'EVENEMENTS

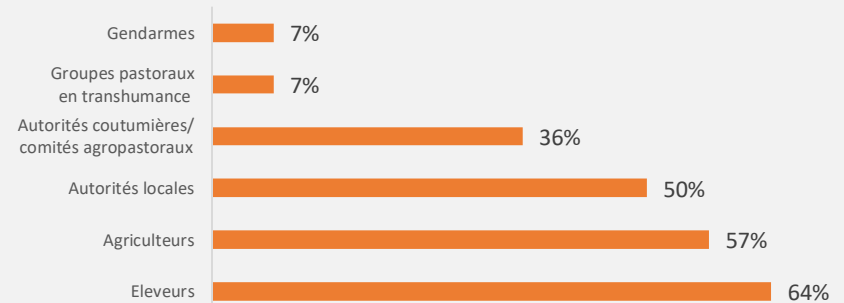
Types d'évènements



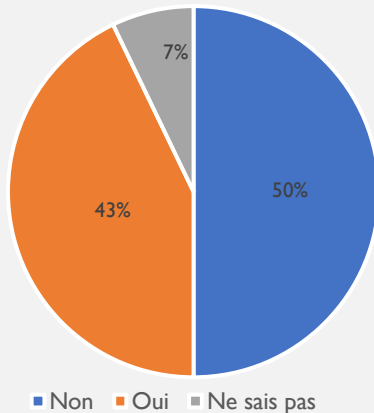
Cause des conflits agro-pastoral



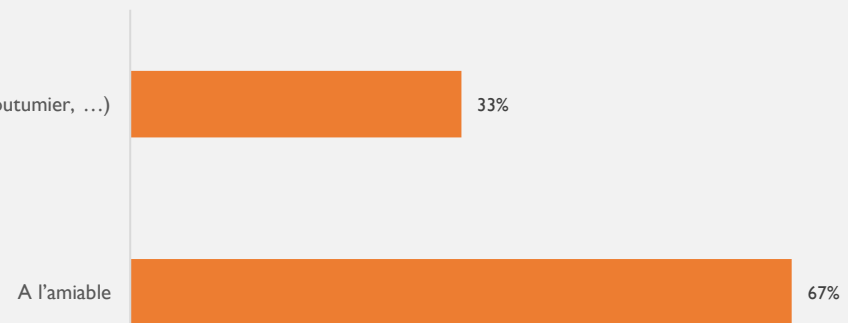
Acteurs impliqués dans les évènements



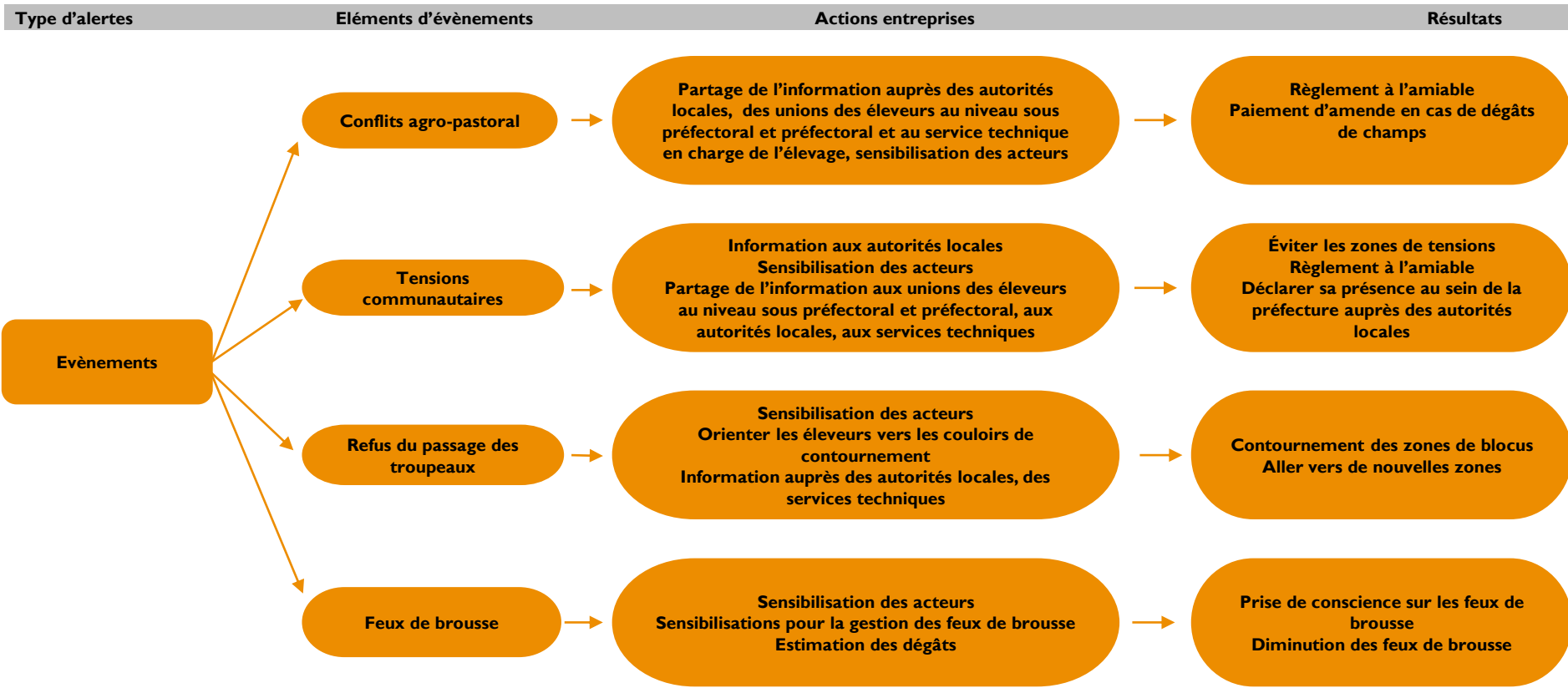
Les évènements sont-ils résolus?



Mécanismes de résolution



REPONSES AUX ALERTES EVENEMENTS



Les organisations pastorales, les autorités coutumières et locales, les unions des éleveurs au niveau sous préfectoral et préfectoral, ont initié des actions visant à prévenir les conflits qui résultent des alertes évènements. Ces acteurs ont atténué les effets de certains conflits liés à la transhumance par le biais de la médiation sociale, en sensibilisant aux risques de conflit et en mettant en œuvre des stratégies d'adaptation pour assurer une médiation et une résolution appropriées des conflits futurs.

Un indicateur de l'impact positif du système d'alerte précoce peut se démontrer à travers des actions de sensibilisation conduites sur le terrain auprès des communautés et les acteurs impliqués dans la gestion de la transhumance. Ces actions de sensibilisation ont permis d'informer les éleveurs sur les zones de tensions afin d'éviter ces zones, de régler à l'amiable les conflits liés aux dégâts de champs et favoriser une prise de conscience sur une gestion apaisée de la transhumance.